

ARGILETZ

1953

DOSSIER DE PRESSE ANNIVERSAIRE

Depuis 70 ans, ARGILETZ inventeur de la cosmétique minérale perpétue son savoir-faire ancestral et familial.



Expert de la
beauté minérale
depuis 70 ans.

ARGILETZ : une formidable aventure humaine et entrepreneuriale française née pendant la seconde guerre mondiale.

La passion d'ARGILETZ pour cette terre bienfaisante est née au cœur de la forêt jurassienne, lorsque la mère du fondateur Jean Heitz offre ses connaissances et son aide aux résistants durant la seconde guerre mondiale, en utilisant l'argile pour soigner et cicatriser les plaies des blessés.

En 1914, l'argile ARGILETZ à ingérer est distribuée aux soldats atteints de dysenterie. Et si on remonte aux sources du temps, l'argile du Nil était utilisée pour ses vertus bénéfiques et dans son encyclopédie longtemps tenue comme référence en sciences et en techniques : «Histoire naturelle», Pline l'Ancien évoque une terre d'argile couleur du blé en herbe



qui cicatrise toutes les plaies et qui s'utilise par ailleurs, pour adoucir et faire disparaître les douleurs. De nombreux siècles plus tard, les chercheurs de la NASA ont permis de démontrer que c'est dans l'argile que les molécules simples d'acides aminés se seraient combinées en chaînes complexes pour donner naissance aux premières formes de vie !

D'un épisode tragique de l'histoire, Cécile, la mère de Jean Heitz utilise la terre d'argile verte illite pour soigner aussi bien le corps que l'esprit des êtres humains. Elle transmet alors à son fils tout son savoir-faire, ses connaissances et son amour pour cette terre si noble ainsi que toutes ses valeurs qui deviendront sa référence centrale.



Porté par ses convictions et l'héritage de sa mère, Jean Heitz décide de bâtir sa vie sur ce minéral noble et puissant et cherche la fameuse argile verte qu'il découvre à Bagnolet en région parisienne en 1953.

Nait alors ce qui deviendra demain ARGILETZ (contraction du terme « argile » et du nom de son fondateur « Heitz »).

Il pose alors les fondations de cette matière minérale et tous les bienfaits qu'elle procure et qui feront de la société ce qu'elle est aujourd'hui : une entreprise familiale pionnière et passionnée avec un engagement solide dans le respect du vivant et du **Made in France**.

Jean Heitz, se lance dans l'entreprenariat puis découvre le procédé unique de séchage au soleil.

Dès 1954, Jean Heitz part avec son pic et son panier récupérer l'argile dans des carrières pour en extraire une centaine de kilos par mois. Il commence à conditionner son argile dans des sachets en Kraft qu'il remplit, agrafe et étiquette lui-même dans le petit dépôt de sa tante Yvonne à Clichy-sous-Bois.



Il décide ensuite de parcourir les magasins diététiques afin de leur proposer ses paquets d'argile. A cette époque, la préparation de l'argile demandait du temps, de l'effort et beaucoup de courage. Jean Heitz découvre alors le procédé de séchage unique au soleil (évaporation solaire naturelle de l'eau) en étendant l'argile à la pelle sur une dalle en plein air afin qu'elle sèche grâce à la douce chaleur des rayons du soleil.

Ce procédé de séchage unique impliquait malheureusement déjà à l'époque une dépendance aux conditions météorologiques. Sans soleil, impossible de sécher l'argile. A chaque risque de pluie, l'argile devait (comme c'est toujours le cas aujourd'hui), être stockée au sec. Une fois séchée, c'était à l'aide d'une brouette qu'il rentrait l'argile. Pour lui, pas de vacances, pas de dimanche, l'argile était étendue chaque jour de beau temps afin d'anticiper le stock d'hiver.

A la fin des années 1950 et suite au décès de sa tante Yvonne, Jean Heitz hérite du dépôt de Clichy-sous-Bois, rachète le terrain attenant et une petite maison, afin de disposer d'un espace plus vaste pour son entreprise.

L'argile ultra-ventilée, un procédé unique voit le jour.

Après 10 années d'expérimentation, Jean HEITZ réfléchit à rendre l'utilisation de l'argile plus simple et agréable au touché en récupérant les poussières volatiles. **Il innove et crée ainsi en 1969 l'argile ultra-ventilée** avec une granulométrie des particules inférieures à dix microns ; sous cette forme, l'argile se dissout facilement et peut être aisément avalée. Un procédé unique considéré comme le « nec plus ultra » dans la gamme de l'argile verte qui ne sera jamais égalé. Les paquets s'arrachent à prix d'or !

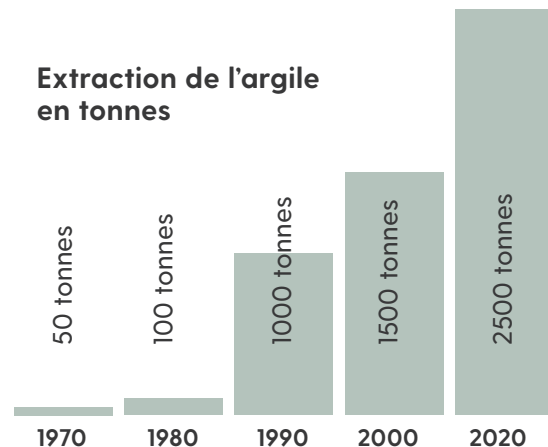
Plus tard, il parvient à proposer l'argile sous forme de pâte. **Il crée ainsi en 1987, le premier tube de 400 g**, et diversifie son offre avec le pot, les onguents, les crèmes de beauté et les dentifrices.



L'utilisation de l'argile ARGILETZ se démocratise, et devient exponentielle !



Extraction de l'argile en tonnes



La rencontre avec Nadia Kotchenko, qui deviendra son épouse.

En 1973, Jean Heitz rencontre sa future épouse : Nadia Kotchenko, esthéticienne de formation.

Consciente que l'argile agit tel un catalyseur des fonctions vitales, Nadia va alors solliciter dans le monde entier des médecins, des chercheurs, des experts du CNRS et de l'INRA (notamment en toxicologie ou chimie) afin de mieux appréhender scientifiquement les bienfaits de l'argile et de les faire connaître auprès du grand public.

Nadia Heitz aura la possibilité de rencontrer le Professeur Henri Pézerat ainsi que le médecin Phyt thérapeute Jean Claude LAPRAZ, qui lui céderont leurs études.

Nadia apportera ainsi à ARGILETZ tout le processus de qualité sans lequel aucune entreprise ne pourrait espérer devenir durable. C'est cette complémentarité des compétences providentielles entre Jean le bâtisseur pionnier et Nadia l'entrepreneuse qui va donner à l'entreprise l'assise de son essor pour les années à venir.



L'entreprise arbore son premier logo.

1979 est une année significative pour ARGILETZ qui arbore son premier logo. Cette date correspond également au terrible accident de voiture de la chanteuse Rika Zarái à qui les médecins prédisaient une paralysie à vie.

La chanteuse se bat alors en pratiquant une thérapie toute personnelle à base de plantes, mais aussi et surtout d'argile verte dont elle s'approvisionnait dans les locaux d'ARGILETZ.

Après trois mois de traitement à base d'Argile, sa guérison est totale. C'est alors que Rika Zarái promeut les bienfaits de l'Argile et plus particulièrement l'Argile verte ARGILETZ, permettant ainsi de faire connaître l'Argile et ARGILETZ.

Jean Heitz trouve la carrière dont l'Argile est toujours exploitée à ce jour.

Le site est immense et permet d'en extraire jusqu'à cinquante mille tonnes par an. C'est cette Argile qui a permis de mener toutes les études scientifiques initiées par Nadia Heitz.



Ouverture de l'institut de beauté à Clichy-sous-Bois

Jean et Nadia décident d'ouvrir en 1980 leur premier institut de beauté pour y prodiguer des soins à base de produits d'argile naturelle en région parisienne à Clichy-sous-Bois. Nadia y pratiquera principalement des applications d'argile et des bains de boue. La clientèle vient alors de toute l'Île-de-France.



Lancement du premier chewing gum sans sucre Argil'gum

L'entreprise engagée dans la diversification décide en 1981 de concevoir un chewing-gum sans sucre à l'argile, destiné prioritairement à tous ceux qui commencent à surveiller leur ligne et aux diabétiques, il contient également tous les oligo-éléments bénéfiques à une bonne hygiène dentaire. C'est un immense succès pour Argil'gum, toujours commercialisé.

NOUVEAUTE



ARGIL'GUM

le premier chewing-gum dentifrice à l'argile verte sans sucre, renforce la structure des dents et des gencives parfumé aux essences naturelles de citron.

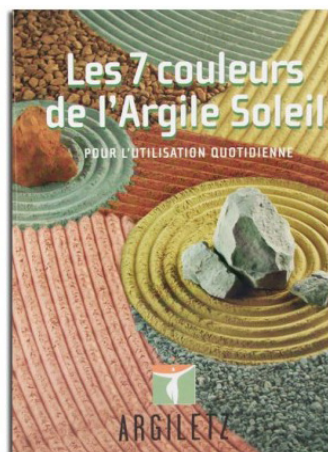
Comp.: Gomme, Argile verte 5%, Humidifiant, essence naturelle de citron.

Les années 1980, l'ère installation de l'entreprise, les collaborations scientifiques, la rédaction d'ouvrages

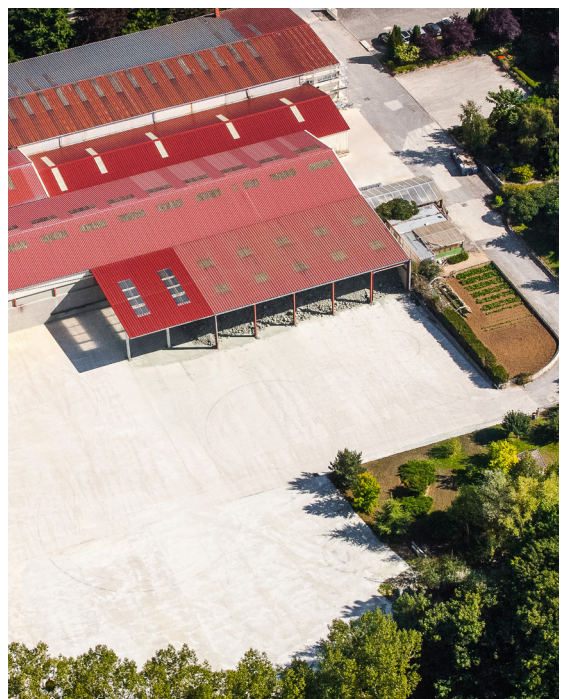
Jean Heitz installe l'entreprise à Mitry-Mory en 1982 dans la « ferme de Maurepas » avec 15 000 mètres carrés de hangars. S'ensuit alors une période faste pour ARGILETZ qui connaît une forte progression auprès des pharmacies et des magasins Bio tant en France qu'à l'étranger.

Spécialiste des argiles depuis sa rencontre avec Jean Heitz, Nadia étudie en collaboration avec le monde scientifique les synergies des argiles dans les applications thérapeutiques ou cosmétiques ; une aide précieuse qui lui permettra d'écrire plusieurs livres sur ces thématiques.

En 1984, elle publie son premier ouvrage, « Argile et phytothérapie » qui se vendra à plus de dix mille exemplaires puis **en 1987, « L'Argile et ses secrets pour mes chevaux »**. **En 1989, elle écrit « les Sept Couleurs de l'argile »** qui dépasse les cinquante mille exemplaires vendus.



Hier



Aujourd'hui

ARGILETZ s'installe à Lizy-sur-Ourcq

Jean Heitz délocalise en 1993 son entreprise de Mitry-Mory pour l'installer dans un écrin de verdure, à Lizy-sur-Ourcq sur un site de 3 Hectares où elle se trouve encore aujourd'hui. Située dans une zone ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique Floristique), l'argile y sèche au soleil dans un espace naturel répertorié en raison de son caractère remarquable, au milieu des abeilles et des brebis de Ouessant.

Création et dépôt du brevet de la célèbre Bande d'Argile verte

Véritables pionniers de l'extraction et de la production de soins à base d'argile, Jean et Nadia développent alors l'innovation et révolutionnent les utilisations de l'argile afin d'offrir au plus grand nombre l'accès à ce soin bienfaisant et ancestral. Ils créent de nouveaux modes d'utilisation écologiques et ergonomiques, telle que **la célèbre bande d'argile verte, 100 % naturelle créée en 1995** et utilisée pour soulager durablement les muscles fatigués ou endoloris.



Elle est alors brevetée avec un support en gaz lors de sa création en 1995. Elle est ensuite, après études, modifiée et adaptée afin de répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes des utilisateurs.

Nait alors en 2011 la bande d'Argile sur base de cellulose qui fera l'objet d'un second brevet.

Obtention de l'agrément alimentaire

Tandis que Nadia redouble d'efforts pour prouver l'innocuité mais surtout les vertus de l'argile, elle voit alors, **en 1996**, ses efforts récompensés en étant la première entreprise à obtenir un **agrément alimentaire pour l'argile verte illite**.

Délivré par le Conseil Supérieur d'hygiène de France, cet agrément permet notamment à ARGILETZ de revendiquer cet agrément sur le packaging et donc de vendre son argile ultra-ventilée en tant que solution buvable avec la possibilité de commercialiser des gélules à base d'argile en compléments alimentaires.

Cette autorisation a duré jusqu'en 2009 date à laquelle sous la pression des lobbys internationaux des grands laboratoires, ARGILETZ perdra cet agrément.



Les années 2000, la recherche, l'innovation, le dépôt des brevets

Nadia Heitz prend la direction de l'entreprise

En 2002, L'épouse du fondateur Nadia Heitz devient Présidente Directrice Générale d'ARGILETZ et reprend les rênes de l'entreprise indépendante et familiale. ARGILETZ passe alors d'un mode artisanal à un niveau industriel et se déploie à l'international. De nouvelles gammes voient alors le jour avec de nouvelles formules, le dépôt de nombreux brevets et l'obtention de Normes.

La dimension de pionnier dans le respect du vivant et de la planète confère en 2007 à ARGILETZ, le titre de premier fabricant de produits naturels et bio à obtenir la Norme ISO 9001 garantissant ainsi une traçabilité totale de sa fabrication.

ARGILETZ poursuit ses recherches et créé en 2009, le coussin d'argile verte qui permet de soulager les maux du corps sur lesquels est posé le coussin d'Argile verte ; elle dépose le brevet la même année.

En 2010, Nadia Heitz décide de changer l'ensemble des Packagings Produits essentiellement en termes de charte graphique.



En 2011, l'entreprise obtient la norme ISO 22716 correspondant aux BPF (bonnes pratiques de fabrication) pour les cosmétiques. L'entreprise se lance alors dans les soins du visage, du corps et des cheveux en introduisant en complément de son argile verte illite traditionnelle, de nouveaux coloris d'argile adaptés à chaque type de besoin et de peau : l'argile blanche, rose, jaune, et rouge et de nouveaux contenants plus ergonomiques tels que le berlingot, le tube nomade etc.



Lancement de la gamme jardin TERRACTIV®, dédiée à l'entretien et à la protection des végétaux

Toujours dans sa logique d'innovation, Argiletz crée en 2023 une gamme Jardin nommée TERRACTIV dans laquelle on retrouve le coussin d'argile à destination des plantes en pot. Sa valeur ajoutée : stabiliser le taux d'humidité du terreau tout en densifiant le réseau des racines par l'apport d'oligo-éléments présents dans le minéral. Il permet également de réduire l'empreinte écologique en réduisant par 6 les fréquences d'arrosage.



Utilisée pour le jardin, l'argile verte ARGILETZ régénère, renforce et active la cicatrisation des branches cassées. Son action permet également de protéger et de créer une barrière protectrice contre les insectes et les maladies fongiques ou bactériennes. Chargée en oligo-éléments et en sels minéraux, elle apporte également tous les éléments nutritifs nécessaires au bon développement des plantes et des arbres fruitiers.



2023 est l'année de la nouvelle charte graphique qui vient saluer les 70 ans



Nadia lance sur le Marché le nouveau design de l'ensemble de ses produits, 12 ans après la dernière édition. Ceci pour répondre aux attentes des consommateurs qui s'identifient plus à un produit minéral et naturel en adéquation avec la terre et le Vivant. Cette nouvelle charte graphique permet de mieux valoriser la qualité et l'offre d'ARGILETZ pour les prochaines années.

Aujourd'hui en 2023 et depuis 70 ans, l'argile est toujours au cœur de l'histoire familiale d'ARGILETZ.

Depuis 70 ans, ARGILETZ, entreprise familiale engagée, sublime le minéral pour en extraire le meilleur.

Pionnier de l'extraction et de la production de soins à base d'argile séchée au soleil depuis 1953 (un procédé unique 100 % naturel et sans émission de CO2), l'innovation reste au cœur de sa mission et magnifier l'argile est son leitmotiv.



L'entreprise s'attache à proposer des soins de qualité, respectueux de la planète, fabriqués en France de l'extraction à la commercialisation du produit fini.

Argiletz a toujours été dans une logique de démarche RSE et ce depuis sa création, en respectant la nature, le Vivant (l'Humain, l'animal et le Végétal). Elle n'a jamais surexploité sa carrière et n'a de cesse d'innover dans des produits à forte valeur ajoutée tout en conservant les mêmes propriétés et bienfaits.



Nadia Heitz, Présidente Directrice Générale, toujours en exercice est aujourd'hui assistée par sa fille Valérie Fontas arrivée (en fait depuis toujours) chez Argiletz en qualité de Directrice Générale Adjointe dans une volonté de transmission familiale et répondre aux nouveaux modes de consommation.

Fiche d'identité

ARGILETZ en 2023

Nombre de Salariés : 30 salariés

Statut Juridique : ARGILETZ est une société Anonyme dont la gouvernance est assurée par Nadia Heitz Présidente directrice générale et sa fille Valérie Fontas en tant que Directrice générale adjointe

Catégories de produits commercialisés : soins cosmétique santé, beauté visage, corps et cheveux, gammes pour le jardin, l'animal, la maison.

Chiffre d'affaires 2022 en valeur : 6 millions d'euros

Mode de distribution : grossistes, répartiteurs, groupements, magasins indépendants et franchisés dans la cosmétique, la beauté, la pharmacie, la parapharmacie, le Bio, les jardinerie, les animaleries, les marketplaces professionnelles

Nombres de points de ventes : 30 000 en France et 20 000 à l'étranger

Le modèle économique : Il est basé sur le développement durable et la fabrication française entièrement maîtrisée depuis l'extraction de l'argile jusqu'à la production, l'expédition et la distribution.

L'usine : est située sur un site de 3 Hectares à Lizy-sur-Ourcq dans une zone ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique Floristique),

L'usine, le laboratoire et les entrepôts de stockage : s'étendent sur une superficie de 6000 m²

La dalle de séchage à l'air libre est répartie sur une surface de 2500 m²

Les investissements récents en outils de production :

. 5 cuves de stockage en inox permettant de réaliser le transfert pneumatique et sous vide d'Argile vers les différentes installations et laboratoires améliorant ainsi les conditions de travail des collaborateurs ainsi que l'hygiène et la sécurité

. 2 machines nouvelle génération : une Roure pour ensacher toutes les poudres d'argile et une chargeuse permettant d'étendre l'argile et charger les différents broyeurs.

1953 - 2023

Dates clés

- 1939
1945 Premières utilisations de l'argile pour soigner les blessures de guerre
- 1953 Début de l'Histoire d'Argiletz, Jean Heitz cherche à faire connaître l'argile.
- 1954 Jean Heitz, utilise pour la première fois l'évaporation solaire naturelle de l'eau contenue dans l'Argile.
- 1969 L'argile ultra-ventilée, un procédé unique voit le jour
- 1970 Le tonnage de l'argile ARGILETZ devient exponentiel
- 1973 Jean Heitz rencontre Nadia Kotchenko qui deviendra son épouse
- 1980 Ouverture de l'institut de beauté à Clichy-sous-Bois
- 1980 Lancement de la Gamme Maison
- 1981 Argil'Gum, le premier chewing gum sans sucre est créé
- 1982 Début de l'essor d'ARGILETZ en tant qu'inventeur de la cosmétique minérale
- 1984 Publication du premier ouvrage, « Argile et phytothérapie »
- 1987 Publication du 2ème ouvrage « L'Argile et ses secrets pour mes chevaux »
- 1987 Le premier tube d'argile de 400 g est conditionné
- 1989 Publication du 3ème ouvrage « Les Sept Couleurs de l'argile » qui dépasse les 50 000 exemplaires vendus.
- 1992 Première Pub TV du tube 400 g.
- 1993 Installation d'ARGILETZ à Lizy-sur-Ourcq
- 1993 Obtention du label ECOCERT
- 1995 Création et dépôt du premier brevet de la célèbre Bande d'Argile verte
- 1996 Obtention de l'agrément alimentaire
- 2002 Nadia Heitz prend la direction de l'entreprise
- 2007 ARGILETZ est le premier fabricant de produits naturels et bio à obtenir la Norme ISO 9001
- 2009 Création et dépôt du brevet du coussin à base d'argile verte hydro-rétenteur d'eau
- 2011 Obtention de la norme ISO 22716
- 2011 Dépôt du 2ème brevet de la bande d'argile verte à base de cellulose
- 2013 Refonte de l'ADN et de la charte graphique pour toucher une cible plus jeune
- 2014 Mise en production et industrialisation de la nouvelle bande au sein du Laboratoire ARGILETZ
- 2014 Développement et commercialisation de nouveaux concepts produits en format pratique : les berlingots d'argile (15ml) et les mini-tubes (30ml)
- 2016 Campagne publicitaire omnicanale (TV, presse, digital, événementiel)
- 2018 La nouvelle gamme cosmétique « cœur d'argile » voit le jour avec des gommages corps, visage, savons, shampooings et démêlants ainsi que des déodorants à base d'argile.
- 2018 Partenariat avec TF1 qui place la gamme ARGILETZ à l'écran dans la série tv, CLEM (5 épisodes)
- 2019 Première présentation au salon Natexpo des nouveaux masques d'Argile à l'eau thermale Bagnoles de l'Orne
- 2019 Disparition du Fondateur Jean Heitz à l'âge de 87 ans.
- 2020 Mise en place du site marchand
- 2021 Valérie Fontas, fille de Nadia Heitz intègre l'entreprise en tant que Directrice Générale Adjointe.
- 2023 Année des 70 ans de la société ARGILETZ : nouvelle charte graphique et lancement de la gamme jardin TERRACTIV®



ARGILETZ
1953

Les indispensables



MADE IN
FRANCE



CONCEPTION : TEXTURES SAVEURS © / 2023

CONTACT PRESSE : Laurence Lecerf
Tél : +33 (0)6 11 52 58 76
email : laurencelecerf@agenceletl.com

ARGILETZ SA
14 route d'Echampeu 77440 Lizy-sur-Ourcq FRANCE
www.argiletz.com